



Mai 2013

N°32



Pour retrouver toutes les informations sur l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes allez sur le site <http://fr.lourdes-france.org/hndl>

ISSN : 2108-1581

LETTRE de L'HOSPITALITÉ Notre-Dame de Lourdes

Rapport moral de Février 2013

Réalisée par les moniales dominicaines de Lourdes
<http://moplourdes.com>
Destiné exclusivement aux membres de l'HNDL

C'est donc le dernier rapport moral que je vous présente et vous me permettez, je pense, de lui donner une touche un peu plus personnelle !

Avant tout, je veux rendre grâce avec émotion pour ces huit années passées au milieu de vous et pour tout ce qu'elles m'ont apporté. J'en reparlerai tout à l'heure, mais ici, sans mentionner de nom ni de visage – il y en aurait trop ! – je peux vous dire que je quitte cette présidence avec un beau trésor de témoignages d'amitié, de confiance, de dévouement, dont je sais que je ne parviendrai jamais à l'épuiser.

Mais au-delà de ce que vous m'avez apporté, ce qui compte c'est ce que nous avons pu apporter ensemble à notre mission commune. Rassurez-vous je ne vais pas vous infliger un bilan détaillé de mes deux mandats, mais plutôt que de vous dire ce que j'ai fait, je voudrais vous dire ce que j'ai essayé de faire... en me souvenant de ces propos d'un de nos écrivains disant que Dieu ne nous jugera pas sur ce que nous avons été mais sur ce que nous aurions voulu être... c'est cela sa miséricorde et je compte sur elle !

Alors qu'ai-je essayé de faire ?

Ce que j'ai essayé de faire, c'est d'abord de m'insérer dans la continuité de mes prédécesseurs. Parce que je crois qu'on ne fait rien de bien sans la fidélité, la continuité, la tradition, le devoir de mémoire et de reconnaissance. On ne « prend » pas la responsabilité d'une institution comme l'Hospitalité, on la reçoit avec respect pour tous ceux qui ont œuvré avant vous.

C'est dans cet esprit que j'ai voulu donner une certaine solennité au 125ème anniversaire. Je crois, d'abord, qu'il aura permis, avec le voyage à Rome, de resserrer les liens internes pour toujours mieux faire une seule hospitalité, et qu'il aura permis aussi aux jeunes qui s'engagent de mieux connaître l'histoire et donc l'esprit de l'institution dans laquelle ils entrent.

C'est toujours dans cet esprit que pendant 8 ans j'ai particulièrement insisté sur la visibilité avec la bannière, les

tenues, la participation aux cérémonies des Sanctuaires et la relance de la Lettre de l'Hospitalité.

L'esprit hospitalier, vous m'en avez souvent entendu parler et il a été pour moi, précisément, un second point d'attention. Nous ne sommes pas – je l'ai souvent écrit et répété – une organisation humanitaire quelconque : nous sommes une archiconfrérie de fidèles du Christ et si ses membres ne s'alimentent pas constamment à cette Source du Christ, leur action court le risque de l'activisme stérile.

C'est pourquoi, avec l'aide précieuse de nos aumôniers, du service Sainte Bernadette, des responsables de services, j'ai essayé de réactiver la dimension spirituelle de notre mission : en revalorisant la messe de l'Hospitalité, en restructurant l'engagement et la consécration, en relançant la récitation du chapelet... Et je dois dire qu'à écouter les uns, les autres cela a été une grande satisfaction pour moi de constater combien ce message était bien reçu et combien les stagiaires se disaient attachés à cette double dimension de la prière et du service.

Nul doute que cet élan va s'accroître en cette année de la foi et de la nouvelle évangélisation. Je suis persuadé que l'Hospitalité peut y apporter une forte contribution ne serait-ce que par la solidité de ses réseaux en France, en Europe et dans le monde. Il y a là, j'en suis sûr, un « filet » qui peut ramener, comme dans l'Évangile, beaucoup de poissons sans se casser.

Entretenir la qualité de ce réseau, sa fraternité, a été une troisième préoccupation essentielle, qu'il s'agisse de maintenir le lien avec les anciens, de rencontrer et d'inviter les présidents d'hospitalités présents à Lourdes, de me rendre dans les différents congrès en France et à l'étranger, d'honorer les invitations qui m'étaient adressées ici ou là. Il me semble que c'est une dimension centrale de la fonction de Président : tisser des liens, des relations pour une meilleure coordination, un meilleur service des

pèlerins et des malades. En ajoutant que cette fonction relationnelle elle s'exerce d'abord à Lourdes même avec tous nos partenaires immédiats qu'il s'agisse des Chapelains, des Sanctuaires, du bureau des constatations médicales ou des autorités religieuses, civiles et politiques. Et là aussi je ne peux que me réjouir de l'esprit d'équipe que j'ai rencontré.

Reste enfin, vous vous en doutez, l'aspect matériel qui, pour être second n'est pas secondaire. Là aussi dans la continuité de mes prédécesseurs je me suis efforcé d'améliorer nos moyens d'accueil et d'accompagnement aussi bien des pèlerins et des malades que des hospitaliers : informatisation des services, renouvellement des voitures et des bus, construction de Notre Dame du Oui, rénovation des bâtiments existants, reprise en main de la restauration Saint Michel... etc.

Voici en quelques mots, Chers Amis, ce que j'ai essayé de faire avec vous et pour cela je vous redis donc un grand merci, pleinement confiant dans l'avenir de notre hospitalité et heureux de pouvoir passer la main, autour de Bertrand, à une équipe dont je sais déjà tout le potentiel pour assurer à la fois continuité et renouvellement. Car le renouvellement est nécessaire : c'est toujours un peu dur de quitter une responsabilité que l'on a aimé mais c'est la seule manière de l'aimer vraiment !

Et il va de soi que je resterai plus que jamais un des vôtres.

Antoine TIERNY





Rapport d'activité de l'année 2012

Monsieur le Recteur,
Monsieur L'Aumônier Général,
Monsieur le Président,
Mesdames,
chers confrères,

Avant de vous communiquer le rapport d'activité de notre Hospitalité au cours de l'année 2012, permettez moi de souligner que l'évènement le plus important fut la nomination de son Excellence Monseigneur BROUWET à l'évêché de Tarbes et Lourdes en remplacement de son Excellence Monseigneur PERRIER, ayant atteint l'âge de la retraite.

Bien que les temps traversés soient des temps de crise dont les effets financiers qui se sont accélérés soient loin d'être épuisés ;

Bien que le nombre des pèlerins soit en diminution, notre Hospitalité se maintient grâce aux efforts de notre président :

I.- REUNIONS

Le bureau s'est réuni 5 fois.
Le conseil d'administration 2 fois.

II.- INTERVENTIONS DE NOTRE PRESIDENT

Le dévouement, total et constant, de notre Président, bien souvent au détriment de sa vie privée et de sa grande famille, a permis à l'H.N.D.L., d'être

représentée lors des événements suivants:

- Le 11 mars au congrès des hospitaliers Irlandais.
- Le 18 août à l'assemblée des hospitaliers de REIMS
- Les 6 et 8 octobre à l'assemblée générale de l'OFTAL
- Le 14 octobre à l'assemblée des hospitaliers Nantais
- Les 26 et 28 octobre au congrès des hospitaliers britanniques à LONDRES
- Les 15 ET 18 novembre au congrès des

hospitalités espagnoles à ORENSE
- Les 23 et 25 novembre au congrès des hospitaliers italiens à PARME
- Les 16 et 12 décembre à la réunion des hospitaliers espagnols à BARCELONE
- Et dernièrement le 11, 12 et 13 janvier dernier à WURTZBURG, au congrès de l'hospitalité allemande.

III.- FORMATION A L'HOSPITALITE

Nous avons accueillis 3267 stagiaires en 2012, 3417 en 2011, soit une diminution de - 3,54 %.

Tous membres réunis, (hospitaliers, stagiaires et auxiliaires et auxiliaires) 8373 personnes sont venues en 2012, contre 8395 en 2011, soit une légère baisse de -0,26%

Viennent en tête nos amis italiens avec 3 423

Puis nous-mêmes 2 462
Suivent nos amis espagnols 669

- américains 452
- anglais 369
- allemands 271
- irlandais 262
- suisses 126
- île de malte 84
- belges 58
- neerlandais 36

Au cours de l'année il y a eu 463 engagements, 402 en 2011

Et 34 consécration, chiffre inchangé.

IV - HONORARIATS

43 hospitaliers ont été nommés membres honoraires.

Je vous rappelle que pour demander

l'honorariat il faut être âgé de plus de 75 ans et formuler la demande auprès du responsable du service dont on dépend.

V - RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Le taux de fréquentation du self SAINT MICHEL est extrêmement variable selon les périodes.

172.849 repas ont été servis en 2012, 172 369 en 2011.

Concernant les nuitées:

- 2012 : 59791
- 2011 : 59 989

VI.- FAIT MARQUANT

En octobre, la crue du gave, qui n'a pas trop affecté nos locaux.

CONCLUSION

Je ne peux pas conclure sans remercier Mesdames VERGÉ, ABBADIE et SCHMIDT, nos compétentes collaboratrices, qui nous accueillent tout au long de l'année avec infiniment de patience de gentillesse et de discrétion, sans oublier Monsieur CASSIERE, toujours prêt a rendre service avec le sourire car sans eux, notre Hospitalité ne serait plus tout à fait la même.

Je vous remercie.

Bernard ATGER



Rapport du Trésorier sur les comptes 2012

1° RESULTATS DE L'EXERCICE 2011/2012

A la date de clôture des comptes de l'exercice 2011/2012, l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes présente un **déficit de 6 722 €.**

Ceci nous permet donc d'enregistrer un commencement de redressement positif qui poursuit ce qui avait été amorcé dès l'exercice 2010/2011.

Pour mémoire, je vous rappelle la situation des trois exercices précédents déficitaires :

Déficit 2008/2009	126 068 € *
Déficit 2009/2010	149 858 €
Déficit 2010/2011	63 732 €

*résultat partiellement masqué par le produit de la rétrocession aux Sanctuaires du «Florence».

On notera également que - à la demande de notre Commissaire aux comptes - nous avons procédé à un changement de méthode comptable concernant l'enregistrement des factures émises et non encore encaissées. De même nous avons harmonisé la durée d'amortissement de nos bâtiments.

Si ce seuil de 6.722 € de déficit peut apparaître comme satisfaisant, il n'en reste pas moins qu'il doit être considéré comme le point d'amorce d'un redressement que nous voudrions significatif et nous verrons dans la présentation de l'évaluation budgétaire que nous devons poursuivre une grande vigilance dans nos actes de gestion.

Bilan et Compte de Résultats remis aux participants.

2° ANALYSE DE LA SITUATION

Je vous invite à être très attentifs aux chiffres et commentaires que je vous propose maintenant. Le retour à l'équilibre pour notre association repose sur la contribution de tous à ce que l'on pourrait appeler «l'effort de guerre». J'insisterai notamment sur la nécessité pour les Hospitaliers de veiller à respecter les règles en matière de cotisation et en matière de réservation des hébergements, mais surtout pour les Hospitalités au respect de la prise en compte des charges induites par leur venue.

NOS INVESTISSEMENTS DANS LES QUATRE DERNIERS EXERCICES :

2008/2009	Villa Marie-Bernadette	450.750 €
	NOTRE-DAME DU OUI	23.743 €
	Matériel Self	37.180€
		511.673 €
2009/2010	Ascenseur et parking	291.268 €
	Bus	64.774 €
	Matériel informatique	2.843 €
	Matériel divers	3.962 €
		362.847 €
2010/2011	Bâtiments	5.074 €
	Ascenseur et parking (compléments)	11.173 €
	Matériel informatique	4.252 €
	Mobilier	4.772 €
		25.271 €
2011/2012 réalisé	TOTAL =	131.543 €

Saint Michel dortoirs et cuisine :

	Production d'eau chaude	20 832 €
Notre-Dame du Oui :	WIFI	4 803 €
Homes Gabriel-Notre Dame :	Fenêtres	70 197 €
Self Saint Michel :	Vitrines réfrigérées	16 086 €
Self Saint Michel :	Petit matériel, vaisselle	7 985 €
Mobilier et Matériel de bureau dont matériel informatique		11 640 €

NOTRE DETTE A LA FIN DE L'EXERCICE

Rappel : la source de cette dette provient de deux emprunts, l'un (2.000.000 €) contracté à la construction de Notre-Dame du Oui qui s'achèvera dans 11 ans en novembre 2023. L'autre (264.000€) pour la construction du parking et de l'ascenseur du Quai et de la rue BOISSARIE.

A) Somme restant due (Capital et intérêts) 2.247.515,72 € à la fin de l'exercice

Charge annuelle de cette dette :

240 000€ jusqu'en 2015, puis 189.000 € de 2016 à 2023.

- le remboursement du prêt « Parking Ascenseur » s'achèvera dans 3 ans en décembre 2015

- le remboursement du prêt « Notre Dame du Oui » s'achèvera dans 11 ans en novembre 2023

B) Placements dédiés à cette dette 1.950.000 €

Pour permettre à notre association de se prémunir des risques de variation monétaire, nous avons procédé avec prudence au cours de l'exercice précédent au placement d'une partie significative de notre réserve de trésorerie dans des **comptes à terme**.

Le premier compte à terme est échu, les intérêts produits s'élèvent à 5 040 €.

Son capital 250 000 € servira au paiement de la dette (capital + intérêts) au cours de l'année 2013, le second est de 250 000€ pour l'année 2014 et un troisième compte à terme se monte à 500 000 €, il couvre les 2 années de remboursement suivantes.

Les nouveaux taux pour les comptes à terme étant trop bas, nous avons ouvert récemment un **Compte Livret Associatif**, au taux plus rémunérateur et y avons transféré une autre partie de nos réserves financières. En fin du présent exercice, ce livret se montait à : **950.000 €.**

Ce livret est dédié – comme les deux autres Comptes à Terme au remboursement de la dette.

J'insiste sur un point important : ces montants qui peuvent apparaître comme satisfaisant sont destinés à faire face au remboursement de notre dette. Ils constituent donc une réserve qui permettra de regarder avec une relative confiance notre capacité à faire face aux autres charges – notamment de fonctionnement - de l'association.

Nous devons donc considérer comme une ardente obligation de ne pas puiser dans cette réserve. A cette condition seulement



nous assumerons les remboursements jusqu'en 2020.

Il nous faudra alors financer sur notre trésorerie courante environ 84.000 € en 2021, 189.000 € en 2022 et 189.000 € en 2023.

Notre priorité est le remboursement de notre dette ; une priorité qui a aussi pour objectif de nous permettre d'assurer les salaires de nos collaborateurs.

Quelques chiffres : comparaison 2012/2011

RECETTES

Hébergement 534.940 € à comparer à 506.265 €. Cette hausse de 5,36 % pourrait apparaître satisfaisante si nous ne la comparions pas aux chiffres de 2010 (**604.425 €**).

Dans ce cas **nous accusons une baisse de 13 %**.

Ajoutons à ce chiffre un autre constat de tendance : la baisse du nombre de nuitées 59.791 contre 59.989 soit - 0,33 %

Restauration 1.260.358 € contre 1.251.261 € Hausse des recettes de 0,72 % (notez l'augmentation du prix du ticket).

Nombre de repas servis : 172 849 eu augmentation de 0,26 % (notons que les repas légers progressent de 20 %). L'augmentation de 0,26 est freinée par la fermeture du self lors de la crue du Gave.

Participation des Hospitalités aux frais de transports des malades et à l'entretien du matériel.

Le montant de 311.204 € (par rapport à 302.116 €) tient compte, dans cet exercice, de l'enregistrement des factures émises pour des Hospitalités et non encore payées pour

57.783 €. (Nouvelle règle comptable d'enregistrement de nos factures). **A méthode comptable identique cela signifie une baisse de nos recettes dans ce domaine.** Nous pouvons y voir l'incidence de l'augmentation des transports individuels (bus) et donc une fréquentation moindre de la gare.

Cotisations reçues.

Le nombre des cotisations reçues en 2012 s'élève à 9.308 (3.209 hospitaliers pour les 4 premières années soit une baisse de 7 % et 6.099 pour les autres soit une hausse de 1,12 %). Ce chiffre traduit une **baisse globale de 1.75 %**

Nous avons augmenté le montant de la cotisation individuelle d'un Euro ce qui induit une hausse des sommes perçues de 6,95 % = 126.586 € par rapport à 118.362 €

Accessoires à disposition des membres (cravates, insignes, pins, supports de badges...)

Recettes de 29.321 € par rapport à 17.849 € l'année précédente.

. Brochures 4.274 € (un remarquable travail du Service « Sainte Bernadette »)

. Support de badges 6.415 € (gain 1.732 €)

. Chapelets 3.011 € (vendus 266 chapelets / 83 dizainiers)

. Pin's 1.041 €

. Livrets piscines 700 €.

Dons :

128.877 € par rapport à 126.788 € soit une petite progression de 1,64 %

Produits financiers : Intérêts des placements

40.416 € par rapport à 9.062 € soit une **progression de 445 %**

dont 35.376 € sont le fruit de ce que l'on appelle une gestion «de bon père de famille».

CHARGES

Salaires :

466.477 € par rapport à 465.920 € (quasi stabilité) une hausse de 0.11 %

Mais il faut tenir compte du fait qu'il y a eu un employé en moins au self (4 mois sur 7) compensé toutefois par appel à de l'intérim et un chauffeur en maladie pendant 3 mois.

Achats alimentaires pour le self et le foyer :

424.975 € par rapport à 432.252 € soit une baisse de 1,68 % Il faut vraisemblablement voir là l'incidence des repas légers qui nécessitent moins de matières et la fermeture du self lors de la crue du Gave.

Achats d'accessoires :

18.583 € par rapport à 12.733 € soit une hausse de 46 %.

. Fabrication des chapelets (7.625 €) nous avons offert 497 chapelets aux nouveaux engagés

. Supports de badge (4.683 €).

Nous devons augmenter le prix des ceintures au regard du prix de la dernière livraison: le nouveau prix est de 20 €.

Frais de déplacements pour réunion de Bureau et Conseil de service :

33.470 € par rapport à 44.863 € soit une baisse de 26 %. Ce résultat résulte de la décision prise de réduire le nombre de réunions de Service générant ainsi une économie substantielle.

Autres frais de déplacements (missions/représentation) :

15.592 € par rapport à 18.098 € soit une baisse de 14 %

Affranchissement par la Poste :

24.283 € par rapport à 22.813 € en hausse de 6.44 %

Nous attirons votre attention sur l'incidence des adresses Internet erronées entraînant l'envoi par la Poste de la «Lettre de l'Hospitalité». Nous allons apporter notre aide technique aux sœurs Dominicaines de Lourdes pour que leur installation informatique et serveur Internet permettent une expédition de qualité, sans déformation des adresses e-mail. Si tant est que cela soit la cause des rejets d'adresses par certains serveurs informatiques.

BUDGETS PREVISIONNELS

A) BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

A ce jour, l'impact de la crue pour notre association se chiffre à environ 20.000 € (inondation des piscines et du self), sans préjudice de la perte d'exploitation due à la fermeture du Self. La négociation sur l'indemnisation par nos Assureurs est en voie de finalisation.

En minorant les recettes et en majorant les dépenses, je vous présente une proposition de budget de fonctionnement à l'équilibre. Nous espérons qu'en dépit de cette approche hautement prudente nous aurons les moyens de faire face à une situation économique dont nous pouvons anticiper et dire d'ores et déjà qu'elle sera mauvaise.

Une partie des ressources qui devraient nous permettre de faire face à cette conjoncture viendra du respect de leurs



obligations par les Hospitalités d'accompagnement. Et je ne peux m'empêcher de penser qu'il s'agit là pour chacune d'entre elles d'un devoir ardent et du témoignage de leur engagement à vivre «l'Esprit de Lourdes» jusque dans leurs comptes.

Si leur dette ne devait pas être soldée, elle serait inscrite en perte dans nos comptes.

De même, au risque de me répéter, j'insiste sur la nécessité d'être extrêmement vigilant sur nos engagements de dépenses, sur le recouvrement de nos factures d'hébergement, sur l'application de nos règles de désistement.

COTISATIONS - PRIX DE LA RESTAURATION ET DE L'HEBERGEMENT

Nous ne prévoyons pas une augmentation de la cotisation pour l'année 2013, de même nous maintenons au niveau actuel les tarifs de la Restauration et de l'Hébergement.

Ces décisions, qui pourrait apparaître comme contradictoire avec ce que je viens de dire, sont prises dans le but de **favoriser la venue en stage des Hospitalier(e)s** –ce qui est notre mission première- mais cet effort nous conduira à une vigilance accrue en matière de gestion.

B) BUDGET D'INVESTISSEMENT 2013

Au regard des résultats de l'exercice, une source non négligeable de recettes est constituée par les intérêts de nos placements. Aussi nous ne devons engager d'investissements que de façon très prudente. Certes nous avons de la trésorerie, mais je rappelle

que si celle-ci baisse, cela entraînera ipso facto une baisse du montant des intérêts que nous percevons et simultanément une hausse de nos amortissements. Et donc un résultat de nouveau déficitaire pour le prochain exercice.

Aussi nous nous sommes limités aux investissements strictement nécessaires. Nous arrivons quand même à une somme de **223 514,22 €**. Une somme bien supérieure à celle investie l'année écoulée.

Pour ce faire, nous avons cédé notre portefeuille de titres 73.600 € afin de financer l'achat de matériels, vitrines réfrigérées et autres investissements.

EN CONCLUSION, NOUS DEVONS RESTER TRES VIGILANTS QUANT A NOTRE GESTION ET NOS ACTIONS DANS TOUS LES DOMAINES.

Enfin, pour terminer mon intervention, qu'il me soit permis comme Trésorier d'évoquer le mémoire de notre Confère Bob TOMLIN, Trésorier de la BRITISH HOSPITALITE TRUST, décédé le 12 septembre 2012.

Il fut pour nous et pour moi un confère gentil et agréable, rendant toujours service. Un partenaire efficace dans la collecte des cotisations et généreux dans la recherche des dons pour notre association.

Je présente à sa famille, à ses amis et à nos confrères de la BRITISH HOSPITALITE TRUST toutes mes condoléances,

Alain MARCHIO, Trésorier

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 31 de l'annexe concernant l'uniformisation de la durée d'amortissement des immeubles sur 20 ans.

L'impact sur l'exercice provenant des exercices antérieurs est de 110 542 €.

Alain CLERMONTTELLE
Commissaire aux comptes «Cabinet ACL EXPERTISE»



Discours à l'Assemblée Générale 2013



Cher Antoine et Nicole,
Cher Bernard,
Chère Noëlle,

Je ne sais pas s'il y a un temps pour les remerciements, mais je tiens, en mon nom et en notre nom à tous, à vous exprimer mes remerciements et ma gratitude pour vos années de présidence et de service.

Antoine, tu as été un maillon de la longue chaîne qui attache, qui relie l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes à l'Eglise de Tarbes et Lourdes et aussi à l'Eglise universelle.

Cela n'a pas été toujours facile, mais tu as toujours eu le soutien de ton épouse Nicole que je tiens à associer à cet hommage.

Il serait ici trop long d'évoquer tout ce que tu as fait (Notre Dame du Oui, par exemple) mais tout cela tu l'as fait non pas tout seul mais entouré d'hommes et de femmes de valeur.

Je citerai Monseigneur Perrier, Jean-François Legrand, Alain Bregeon, Bernard Atger, tes trois secrétaires généraux, Simon Boissaire, Alain Marchio, tes trésoriers et les femmes me direz-vous... elles sont trop nombreuses pour les citer toutes et comme l'on dit : la femme est l'avenir de l'homme.

Bref seuls, nous sommes peu de chose mais bien entourés et avec l'Esprit Hospitalier chevillé au corps nous pouvons renverser les montagnes. A partir d'aujourd'hui l'essentiel est que vous restiez des nôtres pour toujours mieux servir nos frères et sœurs malades ou handicapés qui sont nos frères en Jésus Christ.

Merci Antoine et Nicole
Merci Bernard, Noëlle,
Merci Alain

Pour terminer je souhaite la bienvenue à Alain de Tonquedec comme Secrétaire Général que j'excuse de ne pas être là aujourd'hui car il est à Rome, mais il sera là demain et à Alain Marchio comme Trésorier, à Marie-Annick Pezet comme responsable du service Notre Dame et à Bernard Gladin qui me succède à Saint Joseph.

Bertrand CLERC-RENAUD



Depuis le 10 février 2013, Monseigneur Brouwet m'a confié les clefs de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes. C'est avec beaucoup d'humilité et de gravité que j'ai dit oui.

Qui suis-je ?

Un hospitalier qui assumait une longue présidence à l'Hospitalité Lyonnaise Notre Dame de Lourdes et de nombreuses années au service Saint Joseph ainsi que quelques très riches années au service Sainte Bernadette.

A la demande de mon prédécesseur, plus tard, j'ai eu l'honneur de présider le service Saint Joseph.

Me voici maintenant à votre service avec mes qualités et mes défauts.

Bertrand CLERC-RENAUD



Carnet de Famille

Naissances

Agathe, petite-fille de Brigitte et Dominique Bourdrique (de Wardrecques – 62) – services Marie Saint Frai et Saint Joseph
Martin, petit-fils de Pierre et Dominique Chalvidan (de Robiac – 30) – services Sainte Bernadette et Marie Saint Frai
Maxime, arrière-petit-fils de Solange Catoire (d'Arromanches -14) – service Marie Saint Frai
Emma, petite-fille de Gilbert et Jeanne Montrignac (de Saint Severin – 16) – service Saint Michel

Mariage

Valentina, fille de Marlisa Donisi Porta (de Moena – Italie)
avec Alberto Mentone – service Saint Jean Baptiste

Anniversaires de mariage

Tiberti Donatello et Stefania Pedica (de Corese Farina -
Italie) ont fêté leurs noces d'argent le 7 août – services
Saint Joseph et Saint Jean Baptiste.

Ordination

Pedro Jesus Garcia Cortijo et Carlos del Olmo Jimenez (de La Roda -
Espagne) a été ordonné diacre permanent par Mgr Ciriaco Benvante
Mateos – Evêque d'Albacete – le 27 octobre 2012 – service Saint
Joseph.

Les amis qui nous ont quittés

Ginette Adam (de Lisieux – 14) – service Saint Jean
Baptiste
John Patrick Barron (de Birmingham – Grande Bretagne) –
service Saint Joseph
Liliana Bertoldi (de Trento – Italie) – service Notre Dame
Celestino Botto (de Biella – Italie) - service Saint Joseph
Mary Boyle (de Donegal – Irlande) - service Notre Dame
Giovanni Caccavale (de Napoli – Italie) – service Saint
Joseph
Augustine Cam (de Bodilis – 29) - service Saint Michel
Martine Cescosse (de Saint Paul les Dax – 40) – service
Notre Dame
Suzanne Chiotti (de Salon de Provence – 13) - service
Marie Saint Frai
Federico Costa (de Genova – Italie) - service Saint Joseph
Gerard Cunningham (de Newcastle – Grande Bretagne) -
service Saint Joseph
Luisa Ferlazzo (de Messina – Italie) – service Saint Jean
Baptiste
Simone Filatre (de Paris – 75) – service Notre Dame

Bernard Green (de York – Grande Bretagne) – service Saint
Joseph
Pierre Jarlot (de Villeurbanne – 69) – service Saint Joseph
Marie Le Chenadec (de Malansac -56) – service Marie Saint
Frai, mère de Patern
Jean Marie Ligot (d'Ayes Marche en Famenne – Belgique) -
service Saint Joseph
Pierre Malgras (d'Hoeville – 54) – service Saint Joseph
René Marche (de Saussignac - 24) - service Saint Joseph
Pasquale Mastrocolla (de Frosinone – Italie) – service Saint
Joseph
Armand Mauleon (de Saint Jean de Luz – 64) – service
Saint Joseph
André Maurel (de L'Escale – 04) – service Saint Joseph
Alice Miellet (de Tourcoing – 59) – service Saint Jean
Baptiste
Maria Ohnemus (de Strasbourg – 67) - service Saint Jean
Baptiste
Patricia Quagliata (de Messina – Italie) - service Saint Jean
Baptiste
Eliane Racine (de Toulouse -31) – service Notre Dame



Emile Reynier (des Mees – 04) - service Saint Joseph
Jean Luc Roussel (de Neuville en Ferran -59) – service Saint Joseph
François Salvatori (de Sourcieux les Mines – 59) – service Saint Joseph
Jean Claude Segui (de Paris – 75) - service Saint Joseph
Daniel VandembrouckE (de Boeschede – 59) – service Saint Joseph
Isabel Vidal Bota (de Lleida – Espagne) – service Notre Dame
Thérèse Voisin (des Herbiers – 85) – service Saint Michel

Le père de Gerard Bennet (de Westmeath – Grande Bretagne) – service Saint Joseph
La mère de Christophe et Amboise Benoit (de Bousbecque – 59) – service Saint Joseph
Le mari de Ghislaine Bonvallet (de Paris – 75) - service Saint Jean Baptiste
Le mari de Nicole Boudou (de Niort – 79) - service Marie Saint Frai
La grand-mère de Simona Bozzani (de Dorno – Italie) – service Notre Dame

La mère de Chantal Carton (de La Madeleine -59) – service Marie Saint Frai
Le fils de Loredana Clementi (de Genève – Suisse) – service Saint Jean Baptiste
La mère de Mariarita Ferri (de Rome – Italie) - service Saint Jean Baptiste
Le Père de Françoise Henneuse (de Balma – 31) - service Saint Jean Baptiste
La mère de James Larner (de Glengarriff – Irlande) – service Saint Joseph
Le père de Muriel Marcheix (de Neuilly Saint Front – 02) - service Marie Saint Frai
La mère d'Alain Marchio (de Saint Avertin – 37)
Le Père de Félix Pavageau(des Herbiers – 85) – service Saint Michel
Le frère de Philip Unwin (de Hayes – Grande Bretagne) – service Saint Joseph
Le mari d'Odile de Villoutrey (de Theuville aux Maillots – 76)
L'épouse d'Henri de Watrigant (de Pau -64) - service Saint Joseph
La mère de Paul Whitbourn (de Guildfor – Grande Bretagne) - service Saint Joseph

Hommage à Benoît XVI priant Notre-Dame de Lourdes



«Marie, tu t'es montrée à Bernadette dans le creux du rocher. Dans le froid et l'ombre de l'hiver, Tu apportais la chaleur d'une présence, la lumière et la beauté. Dans le creux de nos vies obscures, au creux du monde où le Mal est puissant, apporte l'espérance, redonne la confiance ! Toi, qui es l'Immaculée Conception, viens en aide aux pécheurs que nous sommes. Donne-nous l'humilité de la conversion, le courage de la pénitence. Apprends-nous à prier pour tous les hommes. Guide-nous vers les sources de la vraie vie. Fais de nous des pèlerins en marche au sein de ton Eglise. Aiguise en nous la faim de l'Eucharistie, le pain de la route, le pain de vie. En toi, Marie, l'Esprit-Saint accomplit des merveilles : par sa puissance, il t'a placée auprès du Père, dans la gloire de ton Fils, à jamais vivant. Regarde avec tendresse les misères de nos corps et de nos coeurs. Brille pour tous, comme une douce lumière, au passage de la mort. Avec Bernadette, nous te prions, Marie, dans la simplicité des enfants. Fais-nous entrer, comme elle, dans l'esprit des Béatitudes. Alors, nous pourrons, dès ici-bas, commencer à connaître la joie du Royaume et chanter avec toi : Magnificat ! Gloire à toi, Vierge Marie, heureuse servante du Seigneur, Mère de Dieu, demeure de l'Esprit Saint !»